

ARRETE n° 2026-0223

Portant sur la nomination du Responsable international au sein
d'un programme ingénieur Génie Industriel GI

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3 ;
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement ;
Vu le règlement DFP visé par le CE du 05 juin 2025 et par le CA du 25 juin 2025.

ARRETE

Article 1 :

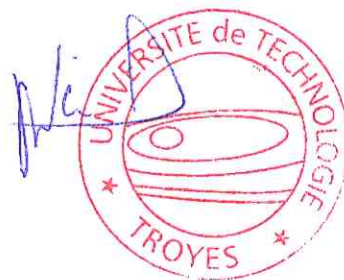
Madame Elham MOSAYEBI, enseignante chercheuse, est nommée Responsable International au sein du programme ingénieur Génie Industriel à compter du 30 avril 2026 pour une durée de 4 ans et cela jusqu'au 29 avril 2030.

Article 2 :

Cette fonction relève du point « Responsable de la mobilité internationale par branche » du Référentiel d'Equivalences Horaires.

Fait à Troyes, le 30 avril 2026,

Alexandre VIAL
Directeur à la Formation et à la Pédagogie



Original : DFP
Copies : Intéressée
DRH
Diffusion générale : www.utt.fr